

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 26.04.2016	Heure 7h16	Numéro 16.342	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Armin Kapetanovic
Titre : Organisation de police secours
Contenu : Il semblerait que, suite à une nouvelle organisation de police secours, les policiers neuchâtelois seront appelés à travailler par séquences de 12 heures (8 heures précédemment). Le Conseil d'État pourrait-il nous dire: a) si cette affirmation est correcte? b) si oui, quel accueil ont donné à ces nouveaux horaires le syndicat ainsi que les principaux intéressés? c) comment ont été évalués les contraintes et les risques liés, notamment, à la fatigue des agents qui, en plus d'intervenir, conduisent un véhicule la plupart du temps? d) finalement, cette organisation du travail est-elle légale vu que, justement, les plages de 12 heures ont été supprimées par Hôpital neuchâtelois (HNe), car contraires à la loi sur le travail, ce qui a permis à votre autorité et à HNe de précipiter la fermeture des soins intensifs du site de La Chaux-de-Fonds?
Réponse écrite demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

Champs en couleur = à remplir obligatoirement avant l'envoi

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Armin Kapetanovic		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Marina Giovannini		